

Audit des subventions du Fonds mondial accordées à la République centrafricaine

GF-OIG-13-002

6 février 2013

La version en langue française de ce rapport est une traduction de courtoisie, la version en langue anglaise faisant foi.

TABLE DES MATIÈRES

A. RÉSUMÉ	1
B. MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU FONDS MONDIAL	4
C. MESSAGE DE L'INSTANCE DE COORDINATION NATIONALE	5
D. OBJECTIFS DE L'AUDIT ET CHAMP D'APPLICATION	6
E. VUE D'ENSEMBLE	9
F. SUPERVISION ET GOUVERNANCE	11
G. GESTION DES SUBVENTIONS	14
H. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	16
I. GESTION DES ACHATS ET DES STOCKS	20
Annexe 1 : Abréviations	22
Annexe 2: Résumé des dépenses potentiellement recouvrables	23
Annexe 3: Recommandations et plan d'action en matière de gestion	24

Audit des subventions du Fonds mondial accordées à la République centrafricaine

A. RÉSUMÉ

Audit de trois subventions 19,3 millions USD décaissés	<p>1. Du 24 mai au 12 juillet 2012, le Bureau de l'Inspecteur général (BIG) a procédé, au titre de son plan de travail pour 2012, à un audit des subventions octroyées par le Fonds mondial à la République centrafricaine.</p> <p>2. L'audit couvrait les trois subventions du Fonds mondial à la République centrafricaine de la Série 7 à la Série 9, pour un montant total de 40,5 millions de dollars, dont 19,3 millions de dollars avaient été versés en juillet 2012. L'audit comportait également un examen financier de la dernière année (2009) des deux subventions de la Série 4, suite à leur octroi par le PNUD.</p> <p>3. Les bénéficiaires principaux audités étaient la Coordination Nationale/le Comité National De Lutte Contre le VIH/SIDA et le Ministère de la Santé Publique, de la population et de Lutte contre le Sida.</p>
Limites en capacités et infrastructures insuffisantes ont un impact négatif sur les programmes	<p><u>Principales constatations</u></p> <p>4. Les limites en termes de capacités et l'insuffisance des infrastructures en République centrafricaine ont eu un impact négatif sur l'exécution du programme. Des retards considérables au niveau des pays dans les soumissions de demandes de versement, de fréquentes ruptures de stock et un manque de données fiables ont contribué à limiter les avancées dans la mise en œuvre des subventions et ont rendu les plans de travail obsolètes. Malheureusement, ces retards ont été exacerbés par le gel des subventions et autres garanties fiscales visant à atténuer les risques importants d'exploitation en République centrafricaine. Le BIG recommande que les exécutants (collaborant avec les partenaires techniques) révisent les plans de travail des subventions pour la lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme afin de donner sans plus tarder la priorité aux activités et traitements permettant de sauver des vies.</p>
Données et surveillance de faible qualité	<p>5. Lors de l'audit, les données et les systèmes de reporting n'étaient pas suffisamment fiables pour fournir des informations exactes et précises. Il est nécessaire de renforcer la collecte de données et la supervision afin de garantir la qualité de la prestation de services et d'assurer que les principaux systèmes d'information sont en place pour soutenir la mise en œuvre des subventions.</p>
l'Agent local du Fonds et le Secrétariat doivent améliorer les contrôles	<p>6. En termes de mécanismes de contrôle, le Secrétariat du Fonds mondial doit veiller à ce qu'un solide cadre de contrôle financier soit mis en place. Les garanties supplémentaires mises en œuvre afin d'atténuer davantage les risques doivent être accompagnées d'un soutien et d'une surveillance accrue afin que les problèmes soient réglés en temps opportun. La fréquence des visites dans le pays jusqu'en 2012 n'avait pas été cohérente avec le profil de risque du pays et doit être augmentée afin d'assurer une surveillance appropriée. L'Agent local du Fonds doit adopter une approche davantage axée sur les risques dans son travail et formuler auprès des bénéficiaires principaux des observations sur les domaines nécessitant des améliorations.</p>
Faiblesse des contrôles financiers	<p>7. Il existe d'importantes possibilités d'amélioration des contrôles financiers de base, en particulier pour la tenue des registres et la comptabilité des dépenses. Le Secrétariat du Fonds mondial doit continuer à travailler avec les bénéficiaires principaux, l'Agent du Fonds Local et l'agent</p>

	<p>fiduciaire afin d'améliorer la capacité de gestion financière des sous-bénéficiaires ainsi que la capacité des bénéficiaires principaux à assurer un niveau approprié de supervision et de surveillance.</p> <p>8. Ce rapport comprend un tableau des dépenses non budgétisées et non prises en charge, d'un montant total de 938 014 dollars¹. Il est de la responsabilité du Secrétariat du Fonds mondial de déterminer si les montants documentés comme non budgétisés et/ou non pris en charge doivent être recouverts.</p> <p>9. En dépit du fait que les médicaments achetés dans le cadre de la subvention l'ont été via le processus d'approvisionnement groupé volontaire, il existe des possibilités d'amélioration des prévisions et de la quantification. Les bénéficiaires principaux devraient notamment renforcer et valider leur collecte de données sur la morbidité et, à long terme, utiliser les données sur la consommation de manière à gérer les stocks avec plus de précision. Il est nécessaire de renforcer l'assurance qualité pour l'approvisionnement et la gestion des stocks en produits médicaux.</p>
Les bénéficiaires principaux doivent améliorer en termes de prévisions et collecte de données	<p>10. Le BIG propose onze recommandations, dont l'une est « hautement prioritaire », nécessitant une action stratégique à prendre dans le cadre du programme VIH pour donner la priorité aux activités et traitements permettant de sauver des vies et au dépistage parmi les populations vulnérables. Toutes les autres recommandations ont une priorité « prioritaire ». L'équipe de l'audit a travaillé avec le Secrétariat dans l'ébauche et finalisation de ce rapport. Toutes les recommandations ont été acceptées par le Secrétariat et des autres parties concernées et seront suivies par le Bureau de l'Inspecteur général. Les parties ont pris des engagements à prendre des mesures pour atténuer les risques identifiés.</p>
Onze recommandations effectuées dont une « très haute priorité »	
	<p><u>Conclusion</u></p> <p>11. Le BIG conclut que la gestion et la mise en œuvre des subventions accordées par le Fonds mondial est non satisfaisant. Ça veut dire que « Les contrôles évalués ne sont pas adéquats, appropriés ou efficaces pour fournir une assurance raisonnable que les risques sont gérés et que les objectifs stratégiques du Fonds mondial doivent être atteints. »</p> <p>12. Les constatations et les conclusions de ce rapport soulèvent des questions quant à la pertinence du financement basé sur les performances tel qu'il est pratiqué par le Fonds mondial dans les pays entravés par des problèmes de capacités et d'infrastructures importants. Les attentes en matière de reporting, de gestion et de surveillance placées sur le pays par le Fonds mondial en tant qu'institution de financement basé sur les performances ne sont pas réalistes, et des mesures doivent être envisagées pour les futures subventions afin de soutenir les initiatives de renforcement des capacités avant de conclure des accords avec des pays à faibles capacités.</p>
Gestion des subventions non satisfaisante	
Subventions inadaptées à l'évaluation en fonction du modèle de financement axé sur les performances	
	<p><u>Actions mises en place suite à l'audit</u></p> <p>13. Le BIG a noté qu'un certain nombre de mesures ont été prises pour prévenir les risques qui sont ressortis des résultats de l'audit. Ces mesures</p>
Mesures d'atténuation prises	

¹ Tous les montants en EUR ont été convertis en USD au taux en vigueur au 31 juillet 2012 (1 EUR = 1,22735 USD) pour des questions de comparabilité.

Audit des subventions du Fonds mondial accordées à la République centrafricaine

par le Secrétariat et
les intervenants
locaux

sont les suivantes :

- Recentrer le programme de lutte contre le paludisme sur les services essentiels, avec une couverture limitée correspondant à la capacité du bénéficiaire principal et la participation active des partenaires ;
- Clarifier et redéfinir les rôles de l'agent fiduciaire et du bénéficiaire principal, ainsi que la structure des équipes de gestion financière et administrative ;
- Faire participer l'UNICEF en tant que fournisseur d'une assistance technique pour le programme de lutte contre le paludisme, avec une attention particulière portée à la coordination du programme et à la gestion de l'approvisionnement ;
- Traiter les versements d'urgence pour les médicaments essentiels pour le VIH et le paludisme afin de couvrir les besoins jusqu'à la fin 2012 et baser les approvisionnements futurs en produits de santé sur des données vérifiables concernant les stocks et les traitements / l'utilisation ;
- Geler l'approvisionnement et la distribution des biens jusqu'à ce qu'un inventaire physique soit réalisé ;
- Evaluer la capacité de chaque sous-bénéficiaire, y compris approuver les plans de travail et les contrats pour chaque subvention ; et
- Assigner un gestionnaire de portefeuille du Fonds et un administrateur de programme se consacrant exclusivement au portefeuille de la République centrafricaine et prévoir deux missions supplémentaires dans le pays en octobre et en décembre 2012

B. MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU FONDS MONDIAL



Mark Dybul, Executive Director

Mark.Dybul@theglobalfund.org
www.theglobalfund.org

T +41 58 791 1115
F +41 58 791 1701

Our ref: OED/MD/CK/DZ/GM/2013.01.29 – CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

29 January 2013

Chemin de Blandonnet 8
1214 Vernier, Geneva
Switzerland

MESSAGE FROM THE EXECUTIVE DIRECTOR

I would like to thank the Office of the Inspector General for its thorough and insightful work on the audit of Global Fund grants in the Central African Republic.

The audit was carried out from 24 May to 12 July 2012 and covered the three Global Fund grants to the Central African Republic from Round 7 to Round 9, totaling US\$ 40.5 million - of which US\$ 19.3 million had been disbursed by July 2012. The audit also included a financial review of the last year (2009) of two Round 4 grants.

The Central African Republic has implemented its grants in extremely difficult circumstances. Capacity constraints and poor infrastructure have had a negative impact on programs, with considerable delays at country level in submitting disbursement requests, frequent stock-outs of medicine, and a lack of reliable data. The delays have been exacerbated by grant freezes and other fiscal safeguards designed to mitigate the significant risks of operating in the Central African Republic. As a result, grants' work plans have become out of date.

The audit found several areas in need of improvement. It is necessary to strengthen data collection and supervision, in order to ensure the quality of service provision and that key information systems are in place to support grant implementation. The report advises the implementers to establish a sound financial control framework and the Secretariat to increase its oversight and support to the implementers. In addition, there is significant scope for improvement in basic financial controls, particularly in record keeping and accounting for expenses. Even though drugs purchased under the grant were procured through the Voluntary Pooled Procurement process, the audit found scope to improve forecasting and quantification.

To address these challenges, the audit report makes eleven recommendations. Based on the audit findings, a number of measures have already been implemented. The malaria program was refocused on essential services, emergency disbursements were processed to purchase essential drugs to treat AIDS and malaria, and procurement and distribution of assets were frozen until the completion of a physical inventory.

The report includes a list of unbudgeted and unsupported expenses totaling US\$ 938,014. The Secretariat's Legal team is conducting a review of the expenses and will determine whether the amounts documented as unbudgeted and/or unsupported should be recovered.

Audit reports by the Office of the Inspector General are an essential form of quality control for the Global Fund. The Office of the Inspector General plays an indispensable role in helping us all achieve our mission of effectively investing the world's money to save lives.

Yours sincerely



C. MESSAGE DE L'INSTANCE DE COORDINATION NATIONALE

CONSEIL NATIONAL DE COORDINATION
DU FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE
LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

PRESIDENCE

RAPPORTEUR GENERAL

SECRETARIAT ADMINISTRATIF PERMANENT

N° 108 /CCM/PR/RG/SAP

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



Unité - Dignité - Travail

Bangui, le 12 DEC 2012

Attention : Dr Elmar VINH THOMAS
Directeur de l'Audit – Inspection Générale
du Fonds Mondial - Genève

Objet : Message du Président de l'Instance Nationale de Coordination
à insérer au rapport final de l'OIG

MESSAGE DE L'INSTANCE NATIONALE DE COORDINATION

L'Instance Nationale de Coordination pour la lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme en Centrafrique (CCM/RCA) remercie le Secrétariat du Fonds Mondial et félicite l'équipe de l'Inspection Générale pour avoir conduit à terme et avec succès l'audit sur les trois subventions en cours d'exécution dans le pays.

Malgré des difficultés reconnues liées à l'environnement de travail, l'équipe a produit des résultats de qualité. Pendant son séjour et à chacune des étapes de ses investigations sur le terrain, l'équipe a vécu les conditions difficiles dans lesquelles les programmes s'exécutent.

Aussi, plus qu'une évaluation des subventions, c'est d'avantage à une revue diagnostique de l'environnement de la mise en œuvre des programmes que l'équipe a abouti. Elle nous permet donc d'identifier désormais tous les facteurs qui influencent négativement la performance de l'ensemble des programmes.

Le résultat global de ce rapport complété des recommandations constitue pour le CCM/RCA un ensemble de repères qui aideront désormais à baliser la gestion des programmes avec un bénéfice certain sur leur performance. A cet égard, nous avons noté avec beaucoup de satisfaction les premières mesures découlant de ce rapport, notamment la mise en place d'un Porte Folio Manager spécialement affecté au suivi des subventions en République Centrafricaine, ce qui nous rassure par son côté de surveillance étroite des programmes.

Ce rapport sera intégré comme outil de référence dans notre arsenal de gestion et le CCM/RCA veillera à sa bonne exploitation notamment à travers la mise en œuvre effective et complète des recommandations.

Le Président du CCM/RCA.


Dr Bernard LALA

D. OBJECTIFS DE L'AUDIT ET CHAMP D'APPLICATION

<p>L'audit a évalué l'adéquation et l'efficacité des moyens de contrôle</p>	<p><u>Objectifs de l'audit</u></p> <p>14. Les objectifs de l'audit étaient d'évaluer l'adéquation et l'efficacité des moyens de contrôle en place pour assurer les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le rendement des fonds dépensés ; • La réalisation des objectifs du programme ; • Le respect des accords de subvention du Fonds mondial, des politiques et procédures associées ainsi que de la législation et de la réglementation concernées ; • La protection des actifs contre les pertes ou les usages impropres ; • La gestion efficace des risques. 																				
<p>Équipe polyvalente déployée à Bangui et pour des visites sur le terrain</p>	<p>L'un des principaux objectifs de cet audit était d'identifier les possibilités de consolidation de la gestion des subventions.</p> <p>15. Le BIG a déployé une équipe pluridisciplinaire comprenant des auditeurs financiers, des spécialistes du programme et de la santé publique et des spécialistes de l'approvisionnement et de la gestion des stocks. L'équipe a effectué des visites sur le terrain dans trois régions (Lobaye, Kémo et Ouaka) en se rendant notamment dans trois hôpitaux et quatre centres de santé.</p>																				
<p>L'audit a examiné les opérations des principaux intervenants</p>	<p><u>Cadre de l'audit</u></p> <p>16. L'audit portait sur les activités des bénéficiaires principaux (PR), sur leurs interactions avec les sous-bénéficiaires (SB) et les partenaires chargés de la mise en œuvre, sur la chaîne d'approvisionnement pour les biens et services achetés avec les subventions du Fonds mondial, ainsi que sur les fonctions de surveillance de l'instance de coordination nationale (CCM), l'Agent Local du Fonds (ALF) et le Secrétariat du Fonds mondial.</p>																				
<p>Deux récipiendaires principaux mettaient en œuvre cinq subventions</p>	<p>17. Les principaux bénéficiaires des subventions du Fonds mondial pour la République centrafricaine sont la Coordination Nationale/le Comité National de Lutte Contre le VIH/SIDA (CNLS/CN) et le Ministère de la Santé Publique, de la Population et de la Lutte contre le VIH/SIDA (PNLT).</p> <p>18. L'audit portait sur les cinq subventions du Fonds mondial octroyées à la République centrafricaine, d'un montant total de 40,5 millions de dollars, dont 19,3 millions de dollars avaient été versés à la date de l'audit.</p>																				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Bénéficiaire Principal</th> <th>Série et composante</th> <th>Accord de subvention</th> <th>Montant engagé (USD)</th> <th>Montant versé (USD)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CN/CNLS</td> <td>VIH Série 4²</td> <td>CAF-409-G06-H</td> <td>2 163 415</td> <td>1 515 742</td> </tr> <tr> <td>CN/CNLS</td> <td>Tuberculose Série 4</td> <td>CAF-409-G07-T</td> <td>562 701</td> <td>256 983</td> </tr> <tr> <td>CN/CNLS</td> <td>VIH Série 7</td> <td>CAF-708-</td> <td>15 799 899</td> <td>14 426 708</td> </tr> </tbody> </table>	Bénéficiaire Principal	Série et composante	Accord de subvention	Montant engagé (USD)	Montant versé (USD)	CN/CNLS	VIH Série 4 ²	CAF-409-G06-H	2 163 415	1 515 742	CN/CNLS	Tuberculose Série 4	CAF-409-G07-T	562 701	256 983	CN/CNLS	VIH Série 7	CAF-708-	15 799 899	14 426 708
Bénéficiaire Principal	Série et composante	Accord de subvention	Montant engagé (USD)	Montant versé (USD)																	
CN/CNLS	VIH Série 4 ²	CAF-409-G06-H	2 163 415	1 515 742																	
CN/CNLS	Tuberculose Série 4	CAF-409-G07-T	562 701	256 983																	
CN/CNLS	VIH Série 7	CAF-708-	15 799 899	14 426 708																	

² Le BP initial de cette subvention était le PNUD ; seuls les versements à la CN/CNLS ont été examinés ici.

Audit des subventions du Fonds mondial accordées à la République centrafricaine

		G05-H		
CN/CNLS	Paludisme Série 8	CAF-810-G08-M	13 695 489	1 718 151
PNLT	Tuberculose Série 9	CAF-911-G09-T	8 320 104	1 347 425
Total			40 541 608	19 265 009

Tableau 1 : Résumé des subventions engagées et versées au CNLS et au PNLT (juillet 2012). Les subventions en EUR ont été converties en USD

19. Le champ d'application de l'examen incluait toutes les dépenses des BP mentionnées dans le tableau ci-dessus jusqu'au 31 mars 2012. À la demande de la direction du Secrétariat du Fonds mondial, l'audit comportait un examen financier de la dernière année (2009) des deux subventions de la Série 4 (suite à leur transfert du PNUD vers le CNLS).

20. L'audit a pris en considération les principales conclusions de l'examen financier approfondi (EFR) des subventions des séries 7 et 8, effectué en octobre 2011 par PWC Maurice à la demande du panel de la Phase 2 ; cela incluait de vérifier les dépenses identifiées dans l'EFR comme « inéligibles ».

21. Le travail de cet audit sur le terrain s'est déroulé du 24 mai au 12 juillet 2012.

Évaluation des domaines fonctionnels

Chaque domaine fonctionnel examiné est évalué comme suit :

Efficace	Les contrôles évalués étaient adéquats, appropriés et efficaces pour fournir une assurance raisonnable que les risques sont gérés et que les objectifs stratégiques du Fonds mondial doivent être atteints.
Amélioration nécessaire	Certaines faiblesses de contrôles spécifiques ont été constatées, toutefois, les contrôles évalués étaient adéquats, appropriés et efficaces pour fournir une assurance raisonnable que les risques sont gérés et que les objectifs stratégiques du Fonds mondial doivent être atteints.
Amélioration majeure requise	De nombreuses faiblesses de contrôles ont été observées. Les contrôles évalués sont peu susceptibles de fournir une assurance raisonnable que les risques sont gérés et que les objectifs stratégiques du Fonds mondial doivent être atteints.
Non satisfaisant	Les contrôles évalués n'étaient pas adéquats, appropriés ou efficaces pour fournir une assurance raisonnable que les risques sont gérés et que les objectifs stratégiques du Fonds mondial doivent être atteints.
Prioritaire	Une absence ou une faiblesse fondamentale dans un ou plusieurs des contrôles clés, ou une non-conformité importante. Une non atténuation compromettra la réalisation des objectifs stratégiques du Fonds mondial. Cela requiert une attention urgente.

Classement des recommandations de l'audit par ordre de priorité

22. La mise en œuvre de toutes les recommandations de l'audit est essentielle à l'atténuation des risques et au renforcement de l'environnement de contrôle interne dans lequel les programmes sont déployés. Les recommandations du BIG ont été hiérarchisées comme suit de manière à aider les responsables à décider de l'ordre de mise en œuvre des recommandations :

Recommandations classées par ordre de priorité pour permettre une mise en œuvre efficace par les gestionnaires

- (a) **Hautement prioritaire** : Une absence ou une faiblesse fondamentale dans un contrôle clé, ou une non-conformité importante. Une non atténuation compromettra la réalisation des objectifs du Fonds mondial. Cela requiert une attention urgente.
- (b) **Prioritaire** : Un contrôle clé évalué n'était pas adéquat, approprié ou efficace. Il est peu probable que le contrôle permettra de gérer les risques et d'atteindre les objectifs. Cela requiert une attention immédiate.
- (c) **Moyennement prioritaire** : Une faiblesse de contrôle spécifique a été constatée. Il est possible que ce contrôle ne permette pas de gérer les risques et d'atteindre les objectifs. Cela requiert une attention dans un délai raisonnable.
- (d) **Faiblement prioritaire** : Une faiblesse de contrôle spécifique a été observée dans un domaine non stratégique ; si rien n'est fait, ce contrôle ne permettra pas de gérer les risques et d'atteindre les objectifs. Cela nécessite une attention à moyen terme.

Lettre à la direction

Les conclusions concernant les risques faibles ont été communiquées séparément aux gestionnaires

23. La mise en œuvre de toutes les recommandations de l'audit signifierait atténuer significativement les risques et renforcer l'environnement de contrôle interne dans lequel les programmes sont déployés. Les conclusions d'audit classifiées comme « moyennement prioritaires » ou « faiblement prioritaires » ont été signalées séparément dans une Lettre à la direction. Bien que ces conclusions et recommandations ne justifient pas nécessairement une action immédiate, elles représentent des faiblesses spécifiques en matière de contrôle qui doivent être traitées dans un délai raisonnable. Si ces insuffisances ne sont pas traitées, les risques ne seront pas gérés de la manière appropriée. Le BIG recommande que l'ALF soit chargé de la mise en œuvre de ces recommandations.

E. VUE D'ENSEMBLE

	<u>Contexte des subventions</u>
Le contexte national inclut des contraintes en matière d'infrastructures, de sécurité et de capacités	<p>24. Ce rapport doit être lu avec une compréhension contextuelle de l'environnement de la République centrafricaine, qui se caractérise par les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Des infrastructures de très mauvaise qualité, la majorité du pays ne dispose pas de l'électricité, la couverture de téléphonie mobile disponible est limitée et moins de 3 % du réseau routier est bitumé ;- Une situation constamment problématique sur le plan de la sécurité avec des conflits armés aux frontières avec le Tchad, le Soudan, le Sud-Soudan et la République démocratique du Congo, situation qui favorise les famines périodiques qui, à leur tour, génèrent d'importants flux de réfugiés ; et- Une absence de transmission de données régulières et exactes et un manque de transports fiables, ce qui conduit à un accès insuffisant aux établissements de santé aux niveaux local et régional.
Faible espérance de vie	<p>25. La République centrafricaine est classée 179^e sur 187 pays en termes d'espérance de vie³ ; il y a peu de chances réalistes d'amélioration des indicateurs de développement humain à court terme. Les programmes de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme dépendent du soutien financier du Fonds mondial, de nombreux autres donateurs ayant retiré, ou étant en train de retirer leur soutien à la République centrafricaine. Si on ajoute à cela le manque significatif de capacités, de contrôles et de systèmes dans le pays, cela constitue un risque pour ce qui est de la mise en place et de la durabilité des activités du programme.</p>
Programmes dépendants des subventions du Fonds mondial	
Missions des partenaires pour régler les problèmes de capacités des trois dernières années	<p>26. En collaboration avec des partenaires, le Fonds mondial a tenté de réduire ces risques et ces problèmes de capacités, à l'aide de différents moyens dont plusieurs missions menées par Solutions de gestion des subventions (GSM pour <i>Grant Management Solutions</i>), l'organisation de renforcement des capacités, ainsi qu'une mission de l'équipe régionale conjointe des Nations Unies sur le VIH et le sida en 2010 et un examen financier approfondi en 2011.</p>
Incapacité à respecter les normes minimales définies par le Fonds mondial	<p>27. L'audit a constaté que les bénéficiaires des subventions en République centrafricaine n'étaient pas capables de satisfaire les critères minimaux attendus par le Secrétariat du Fonds mondial en matière de reporting et de transmission des résultats conformément au cadre conceptuel basé sur la performance. L'indispensable soutien de la part du Fonds mondial et des partenaires de mise en œuvre, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités, n'était pas, en date de l'audit, suffisant pour permettre au pays de réaliser son plan de travail</p>

³ Rapport sur le développement humain du PNUD (2011)

convenu.

Actions mises en place suite à l'audit

Séances d'information
proposées à Bangui aux
intervenants concernés

28. Un résumé des recommandations a été remis aux BPs et SBs au cours de la réunion de clôture à Bangui en juillet 2012 afin de faciliter la mise en œuvre rapide des recommandations du BIG, étant entendu qu'un rapport complet comprenant des recommandations sera publié dans un avenir proche. Les commentaires reçus de chaque entité et les actions initiées après la réunion de clôture ont été intégrés dans le présent rapport.

Mesures d'atténuation
prises

29. Toutes les recommandations ont été acceptées par les parties concernées et seront suivies par le Bureau de l'Inspecteur général. Un certain nombre de mesures ont déjà été prises par le Fonds mondial pour contrer les risques à la subvention. Il s'agit notamment:

- Recentrer le programme de lutte contre le paludisme sur les services essentiels, avec une couverture limitée correspondant à la capacité du BP et la participation active des partenaires.
- Clarifier et redéfinir les rôles de l'agent fiduciaire et du BP, ainsi que la structure des équipes de gestion financière et administrative.
- Faire participer l'UNICEF en tant que fournisseur d'une assistance technique pour le programme de lutte contre le paludisme, avec une attention particulière portée à la coordination du programme et à la gestion de l'approvisionnement.
- Traiter les versements d'urgence pour les médicaments essentiels pour le VIH et le paludisme afin de couvrir les besoins jusqu'à la fin 2012 et baser les futurs approvisionnements en produits de santé sur des données vérifiables concernant les stocks et la consommation ;
- Geler l'approvisionnement et la distribution des biens jusqu'à ce qu'un inventaire physique soit réalisé ;
- Assigner un GPF et un PO se consacrant exclusivement au portefeuille ;
- Renforcer sa présence dans le pays, avec deux missions supplémentaires dans le pays qui ont eu lieu en octobre et en décembre 2012 ; et
- Evaluer la capacité de chaque SB, y compris approuver les plans de travail et les contrats pour chaque subvention.

F. SUPERVISION ET GOUVERNANCE

Non satisfaisant	Malgré la mise en place de mesures supplémentaires pour améliorer l'environnement de contrôle global, le Secrétariat du Fonds mondial, l'ALF et la CCM n'ont pas été en mesure d'assurer l'intégration efficace de ces mesures.
-------------------------	---

L'ICN supervise les programmes financés par la subvention

L'ICN supervise les programmes financés par la subvention

Les membres de l'ICN n'ont pas de rôle ni de responsabilités définis

La CCM pourrait faire un meilleur usage des rapports d'audit externes

Les déclarations de Conflit d'intérêts ne sont pas systématiquement publiées ni abordées par la CCM

30. Dans le cadre de la structure des subventions du Fonds mondial, une Instance de coordinations nationale (CCM) supervise les programmes soutenus et un Agent local du Fonds (ALF) vérifie la mise en œuvre du programme de la subvention pour le Secrétariat du Fonds mondial ; ces mesures de surveillance sont essentielles pour une bonne gestion fiduciaire et du programme.

Instance de coordination nationale

31. Une CCM est un partenariat public-privé au niveau du pays qui coordonne l'élaboration de propositions de subventions sur la base des priorités et des besoins nationaux et qui sélectionne et contrôle les organisations appropriées qui agiront en tant que BP pour les programmes de subvention du Fonds mondial. Le BIG a examiné les activités et opérations de la CCM et a identifié un certain nombre de points à améliorer.

- Bien que la structure et les opérations de la CCM sont soumises aux procédures et aux exigences du Fonds mondial, la CCM et ses membres n'ont pas de rôles et de responsabilités définis, une situation qui donne lieu à de longues réunions et à un manque de contrôle et de prise de décision efficaces ;
- La CCM pourrait faire un meilleur usage des rapports d'audit externes. Par ailleurs, une meilleure interaction est possible avec l'auditeur interne, et ce afin de le faire participer à la planification annuelle et de diriger son travail ; et
- Il n'existe pas de contrôle des résultats de subvention ou des goulots d'étranglement, et les informations stratégiques liées à la mise en œuvre de la subvention ne sont pas utilisées pour anticiper et prévenir les problèmes futurs.

Recommandation 1 (Prioritaire)

La CCM doit améliorer son contrôle des subventions du Fonds mondial en :

- *Définissant les rôles et responsabilités de ses membres ;*
- *Améliorant la coordination avec les autres fournisseurs d'assurance (audit interne et externe) ;*
- *Identifiant les problèmes clés et les goulots d'étranglement et en mettant en place un plan d'action pour les résoudre.*

32. Malgré la présence d'une politique relative aux conflits d'intérêts, les déclarations ne sont pas systématiquement communiquées et discutées par les membres de la CCM, ce qui a conduit à un certain nombre de conflits d'intérêts réels impliquant les BP participant aux prises de décision de la CCM.

Recommandation 2 (Prioritaire)

La CCM doit améliorer la gestion des conflits d'intérêts en assurant que les BP et les SB qui sont aussi des membres de la CCM ne prennent pas part aux décisions les concernant.

Agent local du Fonds

33. L'ALF a pour rôle d'être « les yeux et les oreilles » du Fonds mondial dans le pays et joue un rôle crucial dans l'évaluation du BP à la fois avant la signature de la subvention et à d'autres étapes clés de sa mise en œuvre, en assurant une surveillance indépendante continue des bénéficiaires des subventions et en effectuant une vérification des données financières et programmatiques.

L'ALF est réactif concernant les besoins du Fonds mondial

L'ALF n'a pas eu une approche proactive quant au partage des conclusions

34. Le BIG a noté un certain nombre de bonnes pratiques employées par l'ALF en fonction, notamment :

- L'équipe de l'ALF est sensible aux besoins du Secrétariat du Fonds mondial ;
- L'équipe réalise des examens substantiels des dépenses au niveau des transactions ; et
- Le reporting et l'analyse de la Gestion des achats et des stocks (GAS) fournis au Secrétariat du Fonds mondial étaient de haute qualité.

35. L'ALF n'a toutefois pas adopté une approche proactive pour examiner les activités associées à la subvention, comme en partageant ses conclusions avec les différents BP à la fin de chaque visite ou en conseillant des façons innovantes de relever les défis uniques qui se posent en République centrafricaine afin de garantir le transfert des connaissances. L'étendue de l'examen des dépenses pourrait être améliorée par l'adoption d'échantillonnages basés sur les risques, ce qui augmenterait la portée des examens des SB, et par une collaboration avec le Secrétariat du Fonds mondial pour éliminer la répétition des dépenses non prises en charge et non budgétisées au niveau du BP et du SB.

Le Fonds mondial a conçu garanties pour gérer le risque financier

Secrétariat du Fonds mondial

36. En raison des performances passées des subventions (faiblesses dans la gestion financière et niveaux élevés de dépenses inéligibles), le Secrétariat du Fonds mondial a gelé tous les versements en février 2010 et n'a initialement pas approuvé la Phase 2 de la Série 7 de subventions allouées à la lutte contre le VIH en mars 2011. À cette époque, l'équipe du Secrétariat a mis en place un certain nombre de garanties importantes sur la surveillance et le contrôle afin de tenter de mieux gérer les risques, notamment le renforcement de l'équipe ALF, la mise en œuvre des mesures d'achats groupés et l'installation d'un agent fiduciaire pour accroître la surveillance des fonds de subvention.

Trop peu de missions du Secrétariat, ce qui a amélioré au cours des six derniers mois

37. Bien que le BIG reconnaisse que le Fonds mondial n'est pas un organisme de mise en œuvre, la gestion des subventions octroyées à la République centrafricaine par le Secrétariat du Fonds mondial pourrait être améliorée. Les BP, les agents fiduciaires et l'ALF auraient bénéficié d'une supervision renforcée sur le terrain et d'une plus grande implication de l'équipe du Fonds mondial. Entre janvier 2009 et juin 2012, le Secrétariat du Fonds mondial n'a effectué que trois déplacements dans le pays. Cela s'est amélioré récemment : depuis juin 2012, l'équipe nationale pour la République centrafricaine a conduit trois

missions en République centrafricaine.

38. Compte tenu des défis constants auxquels la République centrafricaine est confrontée pour remplir les conditions préalables et autres objectifs prévus par les accords de subvention, il est essentiel que les nouvelles garanties ne soient pas considérées comme des contrôles indépendants, mais comme étant accompagnés d'une surveillance et d'un soutien accrus de la part du Secrétariat du Fonds mondial.

G. GESTION DES SUBVENTIONS

<p>Amélioration majeure requise</p>	<p>Malgré l'existence d'un agent fiduciaire depuis 2010, il y a une absence de contrôles financiers de base, ce qui a entraîné de nombreuses dépenses non documentées et non budgétisées.</p>
<p>Agent fiduciaire en place depuis 2010, remplacé par KPMG en 2012</p>	<p>39. Le BP a conclu un contrat avec un agent fiduciaire en novembre 2010 pour une assistance dans les fonctions d'approvisionnement et de comptabilité. Toutefois, le Secrétariat du Fonds mondial n'a pas été satisfait du niveau d'examen réalisé par le premier agent fiduciaire, lequel a donc été remplacé par KPMG en mars 2012 (pour le CN/CNLS) et mai 2012 (pour le PNLT).</p>
<p>Manque de clarté et de compréhension des rôles de l'Agent fiduciaire et du RP</p>	<p>40. L'agent fiduciaire actuel a mis en place un manuel de procédures couvrant ses responsabilités administratives, comptables et financières, y compris les tâches à accomplir. Le manuel ne stipule pas les niveaux d'examen requis, ou les circonstances ou procédures qui doivent être suivies par l'agent fiduciaire et l'auditeur interne dans la communication des problèmes à la CCM.</p>
<p>938 000 USD de dépenses non planifiées et sans preuves suffisantes</p>	<p>41. Les responsabilités respectives de l'agent fiduciaire et du BP, en particulier concernant les dépenses non prises en charge et non budgétisées, n'ont pas été bien comprises par les intéressés en République centrafricaine. Ce manque de compréhension pourrait rendre difficile l'établissement de la responsabilité du recouvrement des dépenses non prises en charge et non budgétisées en cas de litige. La relation contractuelle du Fonds mondial étant établie avec le BP, les BP ne sont pas en mesure de mettre un terme à leurs responsabilités dans ce domaine et restent responsables vis-à-vis du Fonds mondial pour toute mauvaise utilisation des fonds de la subvention.</p>
<p>Faiblesses dans la gestion financière</p>	<p>42. Malgré les conclusions de l'examen financier approfondi en octobre 2011 et la présence d'un agent fiduciaire pour une partie de la période étudiée, l'équipe d'audit du BIG a constaté que 938 014 dollars sur les fonds de la subvention restaient non pris en charge et non budgétisés (voir Annexe 2).</p>
	<p>Recommandation 3 (Prioritaire) <i>Le Secrétariat du Fonds mondial doit déterminer si les montant documentés dans l'Annexe 2 doivent être recouverts.</i></p>
	<p>Recommandation 4 (Prioritaire) <i>Le Secrétariat du Fonds mondial doit définir le rôle exact et les responsabilités de l'agent fiduciaire vis-à-vis du BP et clarifier leurs responsabilités respectives dans la détection des dépenses non prises en charge et non budgétisées et les conséquences associées.</i></p>
	<p>43. En tenant compte des conclusions de l'examen financier approfondi réalisé par PWC Maurice en octobre 2011, le BIG a effectué un examen des contrôles internes des BP et a constaté qu'il existait d'importantes possibilités d'amélioration dans la gestion financière des subventions du Fonds mondial :</p>

Audit des subventions du Fonds mondial accordées à la République centrafricaine

Avances comptabilisées le jour de leur paiement

Aucune procédure de rapprochement « espèces » régulière

Retards dans la transmission des RA/DD

Opacité dans des revues comptables

Archivage inadapté

Aucun registre des actifs

Irrégularités dans la passation des marchés

Transferts d'argent entre les différentes subventions

- Les avances aux sous-bénéficiaires ont été comptabilisées à la date à laquelle elles ont été faites, ce qui suppose que les activités étaient achevées, rendant difficile la comparaison entre les résultats réels et budgétisés ;
- Il n'y avait pas de relevé régulier des opérations de caisse, ce qui conduisait à une incertitude quant à la situation réelle de la trésorerie ;
- Il y avait des retards significatifs dans la préparation et la soumission des PUDR du Secrétariat du Fonds mondial ;
- Il n'y avait pas de transparence dans la comptabilité des dépenses, avec notamment la séparation des éléments dans des écritures différentes, rendant ainsi l'historique d'audit opaque ;
- Les fichiers de données n'étaient pas correctement archivés, les données pouvaient donc être perdues ou difficiles à retrouver ;
- Il n'y avait pas de registre des immobilisations, d'où un manque d'assurance quant à l'existence des articles achetés ; et
- Il y avait un certain nombre d'irrégularités dans le processus d'approvisionnement, notamment aucune preuve que des devis compétitifs ont été demandés et aucune justification documentée pour le non recours au soumissionnaire au coût le plus bas.
- Le BIG a constaté qu'à la CN/CNLS, un certain nombre de transferts ont été effectués entre les comptes bancaires de différents programmes financés par le Fonds mondial et les Séries, ce qui entraîne un manque de clarté quant à savoir si les sommes ont été utilisées aux fins prévues.

Recommandation 5 (Prioritaire)

Le Secrétariat du Fonds mondial doit continuer à travailler avec l'agent fiduciaire et les BP pour améliorer les contrôles financiers de base, en particulier en ce qui concerne la comptabilisation des avances, les relevés des opérations de caisse et les transferts entre subventions, la tenue des registres, la comptabilisation des immobilisations et l'approvisionnement

H. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Prioritaire	L'incapacité du BP à remplir le grand nombre de conditions préalables pour toutes les subventions, ainsi que le gel des versements par le Secrétariat pour minimiser les risques, ont freiné l'avancement du programme en République centrafricaine ; par conséquent, les plans de travail et budgets de la subvention ne sont plus à jour et plus réalisables.
--------------------	---

Risques inhérents liés à la communication, à la sécurité et aux infrastructures	<p>44. L'audit du programme s'est focalisé sur l'examen de l'adéquation et de l'efficacité des principaux contrôles en place afin d'assurer le bénéfice des subventions. Bien que le BIG n'a pas réalisé d'évaluation du programme technique, il a examiné les contrôles en place afin de garantir que les objectifs du programme seront atteints.</p> <p>45. Les infrastructures en République centrafricaine sont de mauvaise qualité, et le manque d'électricité et de routes goudronnées et l'accès limité au téléphone mobile et aux carburants rendent la mise en œuvre complexe. La situation instable sur le plan de la sécurité aggrave ces difficultés et continue d'entraver les efforts nationaux visant à établir des systèmes de santé durables.</p> <p style="text-align: center;"><u>Programme de lutte contre le VIH</u></p>
Le Fonds mondial, unique donneur pour les ARV	<p>46. Le Fonds mondial reste le seul donateur à financer les traitements antirétroviraux en République centrafricaine. Bien qu'il n'existe pas de données fiables sur les malades du VIH et du SIDA, les estimations vont de 45 000 à 60 000 personnes concernant le nombre de patients éligibles pour ce traitement. La subvention de lutte contre le VIH prévoit le traitement de 15 000 personnes. Le dépistage et les médicaments sont gratuits en République centrafricaine. Les ruptures de stocks sont fréquentes et se traduisent par un approvisionnement sporadique et peu fiable des traitements.</p>
Le RP était au départ le PNUD, responsabilités transférées au CN/CNLS en 2009	<p>47. Le BP initial pour le VIH/SIDA, Série 4, était le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD⁴) ; ses responsabilités ont été transférées à la CN/CNLS à l'année 5 de la subvention de Série 4 (2009) à la demande de la CCM. Depuis lors, la mise en œuvre du programme de lutte contre le VIH/sida a été freinée par un manque de capacités à gérer les subventions, réduire les risques et transmettre les résultats conformément aux critères minimum requis par le Fonds mondial.</p>
Les mesures mises en œuvre par le Fonds mondial pour atténuer les risques financiers ont ralenti la mise en œuvre de la subvention	<p>48. Les mesures d'atténuation des risques mises en place par le Fonds mondial afin de mieux gérer les risques financiers en République centrafricaine ont eu un effet négatif sur l'avancement du programme et ont ralenti la mise en œuvre de la subvention. Même si ces mesures ont été prises pour atténuer les risques importants déjà identifiés dans le pays, l'action du Secrétariat du Fonds mondial (gel des décaissements, décision initiale du « no-go » pour la Phase 2 de la</p>

⁴ Cet examen n'a pas considéré les dépenses de la Série 4 du PNUD, et a examiné seulement les dépenses par le CN / CNLS

	<p>Série 7 par le panel de la Phase 2, approvisionnement groupé volontaire) a malheureusement aussi retardé l'exécution des activités associées à la subvention de lutte contre le VIH. En conséquence, les plans de travail et budgets de la subvention de lutte contre le VIH/SIDA sont devenus obsolètes et n'étaient plus réalisables au moment de l'audit.</p>
<p>Plannings concentrés sur les initiatives stratégiques</p>	<p>49. Les plans de travail se sont focalisés plus largement sur le renforcement des systèmes de santé et des capacités en général, plutôt que sur les activités clés destinées à alléger le fardeau de la maladie en République centrafricaine. Cela pourrait constituer une stratégie plus raisonnable pour le pays sur le long terme ; toutefois, dans le contexte du mandat de financement basé sur les performances du Fonds mondial, cela n'a pas donné lieu à une gestion satisfaisante des subventions.</p>
	<p>50. L'exigence supplémentaire de respecter les garanties obligatoires visant à atténuer les risques a entraîné des retards importants dans la signature de la subvention et son versement, et a finalement contribué à remettre à plus tard sa mise en œuvre.</p>
<p>Suivi et Évaluation complexes</p>	<p>51. Le contrôle et l'évaluation constituaient les problèmes les plus complexes observés en République centrafricaine en raison du manque d'infrastructures et de la situation fragile sur le plan de la sécurité. Le BIG a mis en évidence un certain nombre de points à améliorer, sur la base des conclusions suivantes:</p>
<p>Faible taux de transmission des données de Suivi et Évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none">• Il y avait un faible taux de transmission des données causé par un manque de fonds pour les activités de S&E (en raison d'une condition préalable non satisfaite concernant les capacités de S&E), des pénuries de carburant, des indemnités journalières insuffisantes pour les prestataires de soins et une incompatibilité entre les données recueillies au niveau de la préfecture et le format requis pour le Système d'information pour la gestion sanitaire dans le cadre du programme national de lutte contre le VIH ;
<p>Aucun suivi des patients traités par ARV</p>	<ul style="list-style-type: none">• Il n'y avait pas de mécanisme en place pour suivre tous les patients atteints du VIH afin de s'assurer qu'ils restent bien sous traitement ; et• Il n'y avait pas de mécanisme d'assurance qualité en place pour assurer l'intégrité des données de liste actives afin d'éviter aux patients d'être comptés deux fois ou de collecter des doses multiples d'antirétroviraux (ARV). Le travail a commencé avec l'introduction d'ESOPÉ (logiciel qui permet le contrôle quotidien du traitement, de la prise en charge et de l'évolution des patients séropositifs) à Bangui afin d'atténuer ce risque ; toutefois, au moment de l'audit, ce travail n'était pas terminé et n'était pas étendu au reste du pays.
<p>Le nombre de conditions pour le Round 8 a ralenti la mise en œuvre</p>	<p><u>Programme de lutte contre le paludisme</u></p> <p>52. La subvention de lutte contre le paludisme de la Série 8 a été signée en février 2012 avec cinq conditions préalables (incluant 21 sous-conditions) et quatre conditions spéciales (incluant 8 sous-conditions), reflétant le risque considérable de l'action en République centrafricaine. Malheureusement, le nombre de conditions a freiné</p>

	<p>l'avancement du travail, ce qui signifie que les activités du programme n'ont réellement débuté qu'en juillet 2012, date à laquelle le plan de travail et le calendrier de mise en œuvre pour le paludisme n'étaient plus à jour et plus réalisables.</p>
<p>Subvention Paludisme signée en 2011 mais pas encore mise en œuvre au moment de l'audit</p>	<p>53. Le premier versement pour le programme de lutte contre le paludisme a été fait en mai 2011 et a couvert uniquement les frais de l'agent fiduciaire, les frais opérationnels et de S&E. Lors de l'audit, la mise en œuvre de la subvention n'avait pas encore commencé en raison d'un manque de capacités au niveau du BP et du nombre élevé de conditions préalables. Par conséquent, aucun contrat n'a été signé entre les BP et les SB au moment de l'audit.</p>
<p>Distribution des moustiquaires en décalage avec la saison du paludisme</p>	<p>54. Le BIG a constaté que le calendrier pour l'approvisionnement en moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée (LLIN) n'était pas aligné sur la saison 2013 du paludisme.</p>
<p>Absence de données fiables concernant la prévalence de la TB</p>	<p><i>Programme de lutte contre la tuberculose</i></p> <p>55. Le PNLT estime à 12 000-13 000 le nombre de patients atteints de la tuberculose⁵, dont 33 % sont également porteurs du VIH. Les données qui sous-tendent l'estimation ne sont pas fiables et une estimation différente est utilisée par l'OMS.</p> <p>56. La subvention de lutte contre la tuberculose de la Série 9 a été signée en mai 2011, avec un premier versement effectué en décembre 2011. Toutefois, le BP n'ayant pas rempli toutes les conditions nécessaires pour le versement (8 conditions préalables avec 29 sous-conditions et 10 conditions spéciales avec 15 sous-conditions, reflétant encore une fois les risques dans le pays), le Secrétariat du Fonds mondial a dû retarder les versements. En raison de ce délai, seuls 149 246 dollars avaient été dépensés au moment de l'audit. Cela a conduit à une interruption dans la mise en œuvre du programme. Par conséquent, le plan de travail et le calendrier d'exécution pour la tuberculose étaient devenus caduques et n'étaient plus réalisables.</p>
	<p><i>Recommandation 6 (Hautement prioritaire)</i> <i>Les bénéficiaires principaux, conjointement avec le Secrétariat du Fonds mondial, doivent examiner et réviser les plans de travail de la subvention et les budgets des subventions pour la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, afin de donner la priorité aux activités stratégiques, en particulier le traitement et le dépistage des populations clés.</i></p>
	<p><i>Recommandation 7 (Prioritaire)</i> <i>Les bénéficiaires principaux, conjointement avec la CCM et le Secrétariat du Fonds mondial, doivent s'assurer qu'un plan de renforcement des capacités détaillé est élaboré avec l'assistance des partenaires techniques et utilisé pour renforcer les capacités de mise en œuvre.</i></p>
	<p><i>Recommandation 8 (Prioritaire)</i> <i>La CN/CNLS doit améliorer sa surveillance des patients sous ARV, notamment par l'établissement de mécanismes d'orientation formels et par la mise en œuvre et le maintien d'une liste active qui reflète</i></p>

⁵ L'Organisation mondiale de la Santé estime les taux de prévalence à 17 000 (www.who.int)

précisément la population de patients.

Recommandation 9 (Prioritaire)

La CN/CNLS, en collaboration avec le Programme national de lutte contre le paludisme, doit s'assurer que l'approvisionnement en LLIN est prévu pour correspondre à la saison du paludisme et que les partenaires de développement sont invités à participer à leur distribution.

I. GESTION DES ACHATS ET DES STOCKS

Amélioration majeure requise	L'utilisation des données sur la morbidité et le manque de contrôle systématique des données ont conduit à de fréquences ruptures de stock des médicaments et au blocage des activités du programme.
-------------------------------------	--

Le nombre de conditions pour le Round 9 (TB) a retardé les décaissements et rendu obsolète le planning

57. Le BIG a audité les contrôles internes en place correspondant au processus d'approvisionnement des BP et à la fourniture de produits de santé financés par le Fonds mondial.

Ruptures de stock des médicaments

Quantification et prévisions

58. La République centrafricaine a subi de fréquentes ruptures de stocks de médicaments (certains antipaludiques et antituberculeux étaient en rupture de stock depuis plus d'un an). Afin de minimiser les ruptures de stock, l'approvisionnement groupé volontaire a été mis en place en 2010 pour tous les achats de médicaments. Le pays ne dispose toutefois pas de capacités de prévision suffisantes. Ainsi, même dans le contexte de l'approvisionnement groupée volontaire, les retards en matière de prévision ont entraîné des retards dans l'approvisionnement et de nouvelles ruptures de stock, ce qui s'est traduit par la paralysie des activités du programme.

Utilisation des données relatives à la morbidité pour estimer la demande

59. Lors de l'audit, il n'y a pas eu de contrôle ou de collecte systématique des données de GAS. En plus des fréquents changements dans les schémas thérapeutiques et dans les formules des médicaments, cela a conduit à des incohérences dans les données recueillies. Les BP ont utilisé les données sur la morbidité pour estimer la demande. Bien que cela soit raisonnable en tant que mesure d'urgence, les données sur la consommation sont nécessaires à plus long terme pour obtenir de meilleures prévisions concernant les médicaments.

Collecte et analyse des données effectuées manuellement

Gestion logistique

60. Les informations requises pour la gestion logistique sont obtenues manuellement et analysées à l'aide de feuilles de calcul. Toutefois, la fréquence et le type d'informations requises n'ont pas été définis. Les programmes de lutte contre la tuberculose et le VIH vérifiaient rarement l'état des stocks avec un contrôle basé sur le nombre de patients prévu obtenu au début de la quantification, plutôt que sur une consommation mensuelle moyenne.

Recommandation 10 (Prioritaire)

Les bénéficiaires principaux, en collaboration avec les partenaires techniques, doivent veiller à améliorer leurs capacités de quantification et de prévision en renforçant la collecte et la validation des données sur la morbidité au moyen de visites de contrôle régulières. Il est nécessaire d'identifier, d'acquérir et de mettre en place des outils de gestion des stocks afin de collecter, présenter et contrôler les données sur la

Aucune assurance qualité pour les médicaments

consommation à tous les niveaux.

Assurance qualité

61. Lors de l'audit, il n'y avait pas de système d'assurance qualité en place visant à assurer que des médicaments de bonne qualité achetés grâce aux subventions du Fonds mondial sont fournis aux patients. Les plans GAS soumis au Fonds mondial imposaient aux BP de finaliser leur plan d'assurance qualité et d'établir un contrat pour le test de contrôle qualité des produits de santé, entre les BP et un laboratoire, conformément à la politique d'assurance qualité du Fonds mondial.

Recommandation 11 (Prioritaire)

La CCM, en collaboration avec la CN/CNLS, le PNLT et les partenaires de développement tels que l'OMS, doivent obtenir une assistance technique afin d'examiner, finaliser et mettre en place le manuel d'assurance qualité pour assurer que des produits de santé de bonne qualité sont fournis aux patients.

Audit des subventions du Fonds mondial accordées à la République centrafricaine

Annexe 1 : Abréviations

SIDA	Syndrome immunodéficientaire acquis
ARV	Médicament antirétroviral
CCM	Instance de coordination nationale
CN/CNLS	Coordination Nationale/Comité National de Lutte contre le VIH/SIDA
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
ALF	Agent local du Fonds
MILD (ou LLIN)	Moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée
S&E	Suivi et évaluation
PNLT	Programme national de lutte contre la tuberculose
BIG	Bureau de l'inspecteur général
BP	Bénéficiaire Principal
GAS	Gestion des achats et des stocks
SB	Sous-Bénéficiaire
TB	Tuberculose
USD	Dollars américains
AGV	Approvisionnement groupé volontaire
OMS	Organisation mondiale de la Santé

Audit des subventions du Fonds mondial accordées à la République centrafricaine

Annexe 2 : Résumé des dépenses inéligibles⁶

	S4 VIH ⁷	S4 TB	S7 VIH	S8 Paludisme	S9 TB	Total (USD)
	Tous les montants sont en USD ⁸					
Dépenses non prises en charge	\$ 340 715	\$ 14 917	\$ 307 852	\$ 8 879	\$ 45 744	\$ 718 106
Absence de documents justificatifs	\$ 204 494	\$ 9 376	\$ 177 644	\$ -	\$ 831	\$ 392 345
Justification insuffisante des dépenses	\$ 38 083	\$ 2 384	\$ 40 202	\$ 8 879	\$ 33 728	\$ 123 276
Dépense prise en charge par le sous-bénéficiaire	\$ 64 280	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 64 280
Fonds de subvention transférés mais non retournés	\$ 33 857	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 33 857
Absence d'offre compétitive ou autres problèmes d'approvisionnement	\$ -	\$ -	\$ 86 732	\$ -	\$ 10 129	\$ 96 860
Dépenses injustifiées	\$ -	\$ 3 157	\$ 3 274	\$ -	\$ 1 056	\$ 7 487
Dépenses non budgétisées	\$ 97 460	\$ 27 859	\$ 86 378	\$ 8 211	\$ -	\$ 219 908
Dépense hors programme	\$ 20 298	\$ 3 803	\$ 42 581	\$ 8 211	\$ -	\$ 74 893
Dépense en dehors de la période de subvention	\$ 77 163	\$ 24 056	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 101 218
Autres dépenses non budgétisées	\$ -	\$ -	\$ 43 797	\$ -	\$ -	\$ 43 797
TOTAL	\$ 438,175	\$ 42 775	\$ 394 230	\$ 17 090	\$ 45 744	\$ 938 014

⁶ La détermination de la recouvrabilité des montants identifiés relève de la responsabilité du Secrétariat du Fonds mondial.

⁷ Le BP initial de cette subvention était le PNUD ; cependant, cet examen n'a concerné que les décaissements pour la CN/CNLS.

⁸ Tous les montants en EUR ont été convertis en USD au taux en vigueur au 31 juillet 2012 (1 EUR = 1,22735 USD) pour des questions de comparabilité. Le montant total des dépenses non prises en charge et non budgétisées est de 766 865 EUR.

Audit des subventions du Fonds mondial accordées à la République centrafricaine

Annexe 3: Recommandations et plan d'action en matière de gestion

Recommandation	Réponse et plan d'action		Parties responsables	Echéance
	Secrétariat du Fonds mondial (Responsable d'assurer la mise en œuvre de la recommandation)	Instance de coordination nationale et bénéficiaires principaux (Responsables de la mise en œuvre réelle de la recommandation)		
<p>Recommandation 1 (Prioritaire) La CCM doit améliorer son contrôle des subventions du Fonds mondial en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définissant les rôles et responsabilités de ses membres ; • Améliorant la coordination avec les autres fournisseurs d'assurance (audit interne et externe) ; • Signalant les problèmes clés et les goulots d'étranglement sur chaque programme à la CCM pour assurer une résolution rapide et efficace. • Identifiant les principaux problèmes et goulots d'étranglement sur chaque programme de la CCM et en les résolvant de manière rapide et efficace. 	Le Secrétariat du Fonds mondial est d'accord avec la recommandation de l'audit du BIG.	Recommandation approuvée	CCM FM : gestionnaire de portefeuille du fonds pour la RC	28 février 2013
<p>Recommandation 2 (Prioritaire) La CCM doit améliorer la gestion des conflits d'intérêt en assurant que les BP et les SB qui sont aussi membres de la CCM ne prennent pas part aux décisions les concernant.</p>	Le Secrétariat du Fonds mondial est d'accord avec la recommandation de l'audit du BIG	Recommandation approuvée	CCM FM : gestionnaire de portefeuille du fonds pour la RC	28 février 2013
<p>Recommandation 3 (Prioritaire) Le Secrétariat du Fonds mondial doit déterminer si les montants documentés dans l'annexe 2 doivent être récupérés.</p>	L'équipe juridique du Secrétariat du Fonds mondial réalise actuellement une analyse de la recouvrabilité des dépenses non budgétisées et non prises en charges.	n/a	Equipe juridique du Secrétariat du Fonds mondial	31 mars 2013
<p>Recommandation 4 (Prioritaire) Le Secrétariat du Fonds mondial doit définir le rôle exact et les responsabilités de l'agent fiduciaire vis-à-vis du BP et clarifier leurs responsabilités respectives dans la détection des dépenses non prises en charge et non budgétisées ainsi que les conséquences associées.</p>	Le Secrétariat du Fonds mondial est d'accord avec la recommandation de l'audit du BIG.	n/a	Gestionnaire de portefeuille du fonds pour la RC et spécialiste financier	28 février 2013

Audit des subventions du Fonds mondial accordées à la République centrafricaine

Recommandation	Réponse et plan d'action		Parties responsables	Echéance
	Secrétariat du Fonds mondial (Responsable d'assurer la mise en œuvre de la recommandation)	Instance de coordination nationale et bénéficiaires principaux (Responsables de la mise en œuvre réelle de la recommandation)		
<p>Recommandation 5 (Prioritaire) <i>Le Secrétariat du Fonds mondial doit continuer à travailler avec l'agent fiduciaire et les BP pour améliorer les contrôles financiers de base, en particulier en ce qui concerne la comptabilisation des avances, les relevés des opérations de caisse et les transferts entre subventions, la tenue des registres, la comptabilisation des immobilisations et l'approvisionnement.</i></p>	Le Secrétariat du Fonds mondial est d'accord avec la recommandation de l'audit du BIG et a modifié les dispositions concernant l'agent fiduciaire.	n/a	Gestionnaire de portefeuille du fonds pour la RC et spécialiste financier	28 février 2013
<p>Recommandation 6 (Hautement prioritaire) <i>Les bénéficiaires principaux, conjointement avec le Secrétariat du Fonds mondial, doivent examiner et réviser les plans de travail de la subvention et les budgets des subventions pour la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, afin de donner la priorité aux activités stratégiques, en particulier le traitement et le dépistage des populations clés.</i></p>	Le Secrétariat du Fonds mondial est d'accord avec la recommandation de l'audit du BIG.	Le plan de travail sur le VIH a été révisé et soumis au Secrétariat du Fonds mondial pour approbation. Cependant, un plan d'urgence de réduction du paludisme couvrant la période d'octobre à décembre 2012 a été soumis au Secrétariat du FM et est actuellement en cours. Le plan d'urgence pour la lutte contre le paludisme pour la période restante de la première phase de la Série 8 pour le paludisme (janvier à mai 2013) est en cours de finalisation et sera approuvé conjointement avec la mission du Secrétariat du FM actuellement en RC.	BP : CNLS (VIH et paludisme) FM : gestionnaire de portefeuille du fonds pour la RC NTP (Dr. Komangoya-Nzonzo)	CNLS (VIH) : mis en œuvre (à vérifier par le Secrétariat du FM) CNLS (Paludisme) Décembre 2012 NTP (TB) 01/02/2013
<p>Recommandation 7 (Prioritaire) <i>Les bénéficiaires principaux, conjointement avec la CCM et le Secrétariat du Fonds mondial, doivent s'assurer qu'un plan de renforcement des capacités détaillé est élaboré avec l'aide des partenaires techniques et utilisé pour renforcer la capacité de mise en œuvre.</i></p>	Le Secrétariat du Fonds mondial est d'accord avec la recommandation de l'audit du BIG.	L'accord de partenariat avec ESTHER concernant la PTME est en cours de finalisation. Ce partenaire technique a été officiellement recommandé au BP par la CCM. Un publipostage a été envoyé à Coordaid concernant la soumission de ses services techniques et financiers pour « l'achat de performances » pour le BP qui l'étudiera avant	CCM BP : gestionnaires de projet VIH, tuberculose et paludisme FM : gestionnaire de portefeuille du	Janvier 2013 CNLS (VIH et paludisme) Jan 2013 NTP (tuberculose): 15/02/2013

Audit des subventions du Fonds mondial accordées à la République centrafricaine

		<p>de la soumettre au Secrétariat du FM pour approbation.</p> <p>Un assistant technique vient d'être recruté pour le financement de la Série 9 (tuberculose) afin d'apporter une aide sur la question connexe de la co-infection tuberculose / VIH. Le contrat a été approuvé par le FM et démarre en janvier 2013.</p> <p>Le partenariat technique avec l'UNICEF est en cours. L'UNICEF a recruté deux assistants techniques « programme » et « GAS » afin de soutenir le programme de lutte contre le paludisme. L'assistant technique Programme a commencé le 4 décembre 2012 et contribue déjà à l'élaboration du plan d'urgence actuel pour la lutte contre le paludisme. L'assistant technique GAS doit commencer le 17 décembre 2012.</p> <p>Un plan d'assistance technique a été élaboré et soumis au FM. Il décrit les domaines de mise en œuvre, les sources de financement et la durée de l'assistance.</p>	fonds pour la RC	
--	--	--	------------------	--

Audit des subventions du Fonds mondial accordées à la République centrafricaine

Recommandation	Réponse et plan d'action		Parties responsables	Echéance
	Secrétariat du Fonds mondial (Responsable d'assurer la mise en œuvre de la recommandation)	Instance de coordination nationale et bénéficiaires principaux (Responsables de la mise en œuvre réelle de la recommandation)		
<p>Recommandation 8 (Prioritaire) <i>La CN/CNLS doit améliorer sa surveillance des patients sous ARV, notamment par l'établissement de mécanismes d'orientation formels et par la mise en œuvre et le maintien d'une liste active qui reflète précisément la population de patients.</i></p>	<p>Le Secrétariat du Fonds mondial est d'accord avec la recommandation de l'audit du BIG.</p>	<p>Des mesures ont été prises pour réviser et harmoniser tous les outils et supports pour la collecte des données. Pour la région 7, les outils ont été définis (juin 2011) et distribués. Des sessions de formation à l'utilisation de ces nouveaux outils ont été proposées aux équipes médicales des sites de traitement et une supervision formative a eu lieu dans la plupart des régions sanitaires (régions 1, 2, 3 et 7). Dans les régions 4, 5 et 6, la supervision formative est prévue sur les sites au cours des deux dernières semaines de décembre 2012. Des progrès ont été constatés entre décembre 2011 et septembre 2012 : le nombre de patients sous ARV a augmenté, passant de 4 500 fin décembre 2011 à 9 000 en juin 2012 et 11 400 fin septembre 2012, suite à un examen du RA/DD par le l'ALF.</p>	<p>CN/CNLS : spécialiste du suivi et de l'évaluation</p> <p>FM : gestionnaire de portefeuille du fonds pour la RC et spécialiste du suivi au sein de l'équipe nationale de RC</p>	<p>31 décembre 2012</p>
<p>Recommandation 9 (Prioritaire) <i>La CN/CNLS, en collaboration avec le Programme national de lutte contre le paludisme, doit s'assurer que l'approvisionnement en LLIN est prévu pour correspondre à la saison du paludisme et que les partenaires de développement sont invités à participer à leur distribution.</i></p>	<p>Le Secrétariat du Fonds mondial est d'accord avec la recommandation de l'audit du BIG.</p>	<p>Les plans de GAS ont été approuvés par le Fond mondial et les commandes concernant les intrants (VIH et paludisme, y compris les LLIN) ont été passées auprès des fournisseurs directement par le Secrétariat du Fonds mondial. Les LLIN seront distribuées avant la saison du paludisme (mai à octobre 2013), par bateau. L'UCM a établi un partenariat avec des ONG internationales œuvrant en RC (MSF, MERLIN, MENTOR, PMU, AMI) et avec l'UNICEF pour la distribution</p>	<p>CN/CNLS : spécialiste de l'approvisionnement</p> <p>FM : gestionnaire de portefeuille du fonds pour la RC et spécialiste de la gestion des achats et des stocks au sein de l'équipe nationale de RC</p>	<p>En cours</p>

Audit des subventions du Fonds mondial accordées à la République centrafricaine

		<p>des intrants pour la lutte contre le paludisme. Concernant le plan d'urgence contre le paludisme d'octobre 2012 à mai 2013, les efforts de ce partenariat s'étendront aux activités de traitement dans les centres de formation médicale et la communauté (PECADOM) et aux activités de prévention (distribution régulière de LLIN et traitement préventif du paludisme chez les femmes enceintes). Le taux d'utilisation de 8 %, enregistré dans le RA/DD 4 est passé à 30 % dans le RA/DD 5. Ces efforts se poursuivront afin d'améliorer ce taux. La commande pour le mois de mai 2013 sera basée sur les données de stock et de consommation.</p>		
<p>Recommandation 10 (Prioritaire) <i>Les bénéficiaires principaux, en collaboration avec les partenaires techniques, doivent veiller à améliorer leurs capacités de quantification et de prévision en renforçant la collecte et la validation des données sur la morbidité au moyen de visites de contrôle régulières. Il est nécessaire d'identifier, d'acquérir et de mettre en place des outils de gestion des stocks afin de collecter, consigner et contrôler les données sur la consommation à tous les niveaux.</i></p>	<p>Le Secrétariat du Fonds mondial est d'accord avec la recommandation de l'audit du BIG.</p>	<p>Un outil de quantification pour les sites d'ART a été élaboré et testé sur quatre sites à Bangui entre avril et août 2012. Une formation à l'utilisation de ces outils sera dispensée auprès des gestionnaires dès que le plan de travail de l'UCM est approuvé. La première étape vers l'amélioration des capacités de quantification consiste à mettre en place le nouveau système de documentation pour gérer la liste active du site. La seconde étape consiste à élaborer un plan de supervision pour les sites chargés de la distribution. Ce plan définira la grille et le calendrier de supervision. Désormais, toutes les commandes de produits de santé seront approuvées à l'avance par le comité de quantification qui sera constitué d'ici janvier 2013.</p>	<p>CN/CNLS : spécialiste de l'approvisionnement PNLT FM : gestionnaire de portefeuille du fonds pour la RC et spécialiste de la gestion des achats et des stocks au sein de l'équipe nationale de RC</p>	<p>Janvier 2013</p>

Audit des subventions du Fonds mondial accordées à la République centrafricaine

Recommandation	Réponse et plan d'action		Parties responsables	Echéance
	Secrétariat du Fonds mondial (Responsable d'assurer la mise en œuvre de la recommandation)	Instance de coordination nationale et bénéficiaires principaux (Responsables de la mise en œuvre réelle de la recommandation)		
<p>Recommandation 11 (Prioritaire) <i>La CCM, en collaboration avec la CN/CNLS, le PNLT et les partenaires de développement tels que l'OMS, doivent obtenir une assistance technique afin d'examiner, finaliser et mettre en place le manuel d'assurance qualité pour assurer que des produits de santé de bonne qualité sont fournis aux patients.</i></p>	<p>Le Secrétariat du Fonds mondial est d'accord avec la recommandation de l'audit du BIG.</p>	<p>Tous les produits achetés à l'aide du financement du FM sont conformes aux critères d'assurance qualité du FM.</p> <p>Un document d'assurance qualité garantissant la traçabilité des produits tout au long de la chaîne du médicament a été élaboré et soumis au FM pour révision début décembre 2012.</p>	<p>CN/CNLS : spécialiste de l'approvisionnement</p> <p>PNLT</p> <p>FM : gestionnaire de portefeuille du fonds pour la RC et spécialiste de la gestion des achats et des stocks au sein de l'équipe nationale de RC</p>	<p>En cours</p>